

# SUP-VETO

## SUP VETO

### Préparation au métier d'assistant(e) vétérinaire

Titre National Sup Vétô

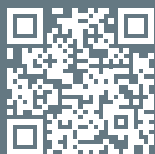


L'assistance vétérinaire est un poste clé en cabinet ou clinique vétérinaire exercé par plus de 12 000 assistants en activité à ce jour. Le développement du poids économique du secteur animalier de compagnie et d'élevage est très important, particulièrement en France.

L'activité des vétérinaires se développe et la création de postes d'assistants suit cette expansion.

Le marché du travail représente 16700 vétérinaires en France qui souvent emploient plusieurs assistants vétérinaires.

En France, moins de dix écoles préparent à ce métier d'avenir, et aucune autre dans le Centre-Val de Loire en enseignement supérieur.



124, rue du Faubourg Banner - 45000 Orléans  
☎ 02 38 42 76 67 - 📠 02 38 53 68 42  
supveto.orleans@gmail.com  
www.supveto-orleans.com





## Programmes

A Sup Vêto vous vous formerez au métier “d’infirmier” de bloc opératoire vétérinaire ainsi qu’à celui de “secrétaire médicale” assistant d’un docteur vétérinaire. Cette double compétence caractérise votre futur métier et correspond à votre savoir faire après vos études.

La formation proposée, sur 16 mois, est un gage de réussite par la polyvalence des compétences acquises au cours des études dans des domaines généraux aussi variés que ; accueil, commercialisation, gestion, droit, informatique... et professionnels comme ; hygiène, biologie animale, pathologie infectieuse, parasitologie, zootechnie, propédeutique chirurgicale, éthologie, sémiologie, pharmacie vétérinaire, félitechnie, cynotechnie.



## Admission

Cette formation est la seule de niveau supérieur dans le Centre-Val de Loire et est ouverte à tout élève de plus de 16 ans, cette condition d’âge étant obligatoire compte tenu des stages possibles en service de radiologie et de la législation d’accès dans ce domaine.

Cet enseignement professionnel est accessible après toute terminale ou niveau équivalent. Une attention particulière est réservée aux anciens élèves des filières agricoles.

Cette formation est également accessible aux stagiaires de la formation continue dans le cadre du plan de formation, de la VAE, du CPF ou d’un CIF.



## Professeurs

Les cours professionnels et pratiques sont assurés par des docteurs vétérinaires ainsi que par des Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires (ASV). Les autres matières sont enseignées par des professeurs tous diplômés de l’université.

## Validation du titre

Le titre national Sup Vêto est validé par contrôle continu avec la répartition suivante : L'ensemble des notes de la première année à hauteur de 10 %, les notes de partiels de la première année pour 10 %, le stage de longue durée entre la première et la deuxième année pour 10 %, l'ensemble des notes de la deuxième année pour 10 %, les notes du partiel de fin de deuxième année pour 20 %, le stage longue durée au terme de la deuxième année pour 10 % et enfin le rapport d'activité & l'oral du Grand Jury pour 30 %.



## Stages, carrières et emplois

Les stages se déroulent en cours de formation afin de suivre l'acquisition progressive des connaissances. La succession de différentes périodes de stages, 30 semaines au total, permet également de découvrir tous les aspects du métier ainsi que les différentes catégories d'entreprises qui représentent le marché du travail dans les secteurs animaliers, vétérinaires ainsi que para-professionnels. Les dernières périodes de stages sont par ailleurs une source de recrutement importante pour les anciens élèves et le service des stages vous aidera à trouver celui qui vous convient pour faciliter votre entrée dans le monde du travail.

## Installations techniques

La valeur de votre formation professionnelle repose sur les travaux pratiques effectués dans les installations pédagogiques de Sup Vêto comprenant une salle de TP de consultation vétérinaire qui permet une mise en situation réelle. Le professeur docteur vétérinaire et les étudiants en sous groupes reproduisent ainsi la structure de fonctionnement des entreprises d'accueil lors des stages et de l'embauche ultérieure.

Par ailleurs compte tenu de ces installations pédagogiques, les travaux pratiques s'effectuent sur des animaux vivants, chaque fois que possible, et sur des "peluches" comme souvent en formation. Cette mise en situation réelle vous permet d'aborder les stages et l'emploi.



# SUP-VETO



### Le réseau Sup Vêto

Produit de la rencontre fructueuse entre des pédagogues et des professionnels, la formation Sup Vêto, créée à l'IPAM en 2006 fait office de référence dans le domaine. Depuis, de nombreuses écoles de France ont rejoint notre réseau afin de proposer cette formation très professionnelle dans d'autres régions. Vous pouvez ainsi la retrouver à Paris, Toulouse, Rouen, Montpellier, Orléans et Angers. Le nombre croissant de centres démontre la qualité de cette formation mais aussi sa reconnaissance par le monde professionnel.



### Marché du travail

La convention collective des cabinets vétérinaires organise ce métier dans un cadre réglementaire. Seul le titre d'Auxiliaire Vétérinaire (AV) est homologué par l'Etat mais il ne peut se préparer qu'en alternance après la classe de 3ème. Ce titre permet d'accéder aux niveaux 4 puis 5 de la convention collective.

Notre formation à Sup Vêto vous permet d'accéder au niveau 3 de cette même convention collective et d'atteindre les niveaux 4 puis 5 par ancienneté.

Plus de 1 000 postes d'assistants Vétérinaires sont à pourvoir en France et seulement 600 professionnels sont formés chaque année, dont très peu dans le Centre-Val de Loire par manque de centres de formation.

Profitez de ce besoin sur le marché du travail, de son dynamisme et du manque de professionnels pour bénéficier d'un métier attractif et passionnant dans le monde animalier dont le développement est prometteur pour votre avenir.

Ce secteur économique bénéficie d'une augmentation des effectifs de plus de 9 % chaque année, ce qui est à la fois rare et considérable.